

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6310 / 102104
Manor SA Centrale de distribution Bussigny, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Chargement des camions frigo (produits frais et autres denrées périssables)
besoins spéciaux de consommation
4 H
31.07.2005–30.07.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6291 / 101759
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Bévillard
Ateliers de décolletage et reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 2 F
26.06.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-6292 / 101760
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Malleray
Atelier «Turbo»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 10 F
26.06.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-6315 / 100072
Wago Contact SA, 1564 Domdidier
Atelier d'injection plastique, étampage, automate de montage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
77 H, 82 F, 3 J
01.01.2005–31.12.2005 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6294 / 108536
Usego SA, succursale de Bussigny, 1030 Bussigny-Lausanne
Préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique
besoins spéciaux de consommation
14 H
29.05.2005–30.09.2005 (Renouvellement)

- 05-6296 / 110304
Skynight SA, 1242 Satigny
Techniciens et monteurs
besoins spéciaux de consommation
35 H
01.06.2005–31.05.2008 (Nouveau permis)

- 05-6313 / 101357
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny
boulangerie – pâtisserie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H
08.05.2005–31.12.2006 (Renouvellement)

- 05-6314 / 100615
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop Renens, 1020 Renens VD 1
boulangerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 H
26.05.2005–31.12.2006 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6293 / 101759
Helios A. Charpillot SA, 2735 Bévillard
Ateliers de décolletage, taillage et reprise (chargement et contrôle des machines)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 2 F
26.06.2005–25.06.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-6317 / 102022
PSINet (Europe) Sàrl, 1217 Meyrin
Services informatique et clients
besoins spéciaux de consommation
4 H, 2 F
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6227 / 100483
Medtronic Europe S.A., 1131 Tolochenaz
Salle blanche
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
140 H, 260 F
08.05.2005–07.05.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-6218 / 100921
Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion
Injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

02.05.2004–02.05.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6228 / 100124
St-Paul SA Imprimerie, 1705 Fribourg
Impression: rotative, expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 4 F
17.04.2005–16.04.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6229 / 100124
St-Paul SA Imprimerie, 1705 Fribourg
Préresse: saisie, correction, repro, fabrication des plaques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 5 F
17.04.2005–16.04.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6235 / 100224
Optigal SA, 1784 Courtepin
Transformation de volaille à Courtepin
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
476 H, 120 F
17.04.2005–16.04.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

31 mai 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	31.05.2005
Date	
Data	
Seite	3102-3105
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 648

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.